

DIALOGUE SOCIAL

Vacances studieuses

Fabien Grasser

Aucun accord ne s'est dégagé du second round de négociation tripartite, qui s'est tenu ce 14 juillet entre gouvernement, syndicats et patronat. Mais chacun entrevoit désormais un chemin vers le compromis, après des mois de blocage. Une nouvelle réunion se tiendra le 3 septembre. Elle n'aboutira probablement pas à un accord sur les pensions, mais un consensus pourrait voir le jour sur les heures d'ouverture et le travail dominical dans le commerce.

Gouvernement et partenaires sociaux ont-ils retrouvé la voie du dialogue social ? Après huit nouvelles heures de négociations, ce lundi 14 juillet, Luc Frieden veut y croire, affirmant que les discussions « ont été très constructives » au cours de cette seconde réunion tripartite, qui refuse toujours de dire son nom. Le premier ministre avait inscrit trois grands sujets à l'ordre du jour, dont deux sont intimement liés : la réforme des pensions d'une part, l'extension des heures d'ouverture et le travail dominical dans le secteur du commerce d'autre part. Aucun accord n'a été

conclu, mais les syndicats ont désormais le sentiment « d'être entendus », constate Romain Wolff, le président du syndicat de la fonction publique CGFP, qui « voit le gouvernement bouger ».

« C'est une toute autre réunion que la précédente », convient Nora Back, la patronne de l'OGBL, à la sortie de la table des négociations, ce lundi 14 juillet, à 22 heures. L'optimisme est partagé par Patrick Dury, son collègue du LCGB, qui remarque néanmoins : « On est venus pour obtenir des résultats et on n'en pas fini avec les négociations. » Celles-ci se poursuivront le 3 septembre, a annoncé Luc Frieden, le premier ministre CSV voulant profiter d'une trêve estivale pour apaiser un climat social devenu inflammable ces derniers mois. Il s'agit aussi de laisser le temps aux partenaires d'étudier de manière approfondie les pistes avancées au cours de cette journée.

Le patronat est à l'évidence moins enthousiaste, le président de l'UEL, Michel Reckinger, plaidant, le visage fermé, pour « un accord équilibré sur les pensions » à l'issue de la rencontre. « On ne cautionnera pas un accord au détriment de l'avenir de nos enfants », précise-t-il, jouant du classique poncif

néolibéral de la dette intergénérationnelle. « Il faudra que chacun apporte son obole : ceux qui sont à la pension aujourd'hui, ceux qui entreront sur le marché du travail demain et... les patrons », poursuit-il, en butant sur le dernier mot.

Le camp patronal s'estime déjà victime d'un camouflet avec la concession faite aux syndicats lors du premier marathon de négociations, le 9 juillet, au cours duquel le gouvernement a décreté un statu quo sur la loi régissant les négociations des conventions collectives et des accords d'entreprise (woxx 1845). Avec le concours du gouvernement, le patronat voulait marginaliser les syndicats représentatifs en leur retirant le monopole qu'ils détiennent légalement sur ces négociations. Cette tentative avait mis le feu aux poudres, les organisations de salariés y voyant une remise en cause de leur légitimité et une attaque contre une pierre angulaire du modèle social luxembourgeois. Pour écarter toute ambiguïté, Luc Frieden a confirmé le statu quo dès le début de la réunion de ce lundi 14 juillet.

Moins de discussions séparées

Débutée à 14 heures au ministère d'État, cette seconde tripartite a permis aux syndicats de mettre enfin leurs « propositions sur la table », rapporte Christophe Knebeler, secrétaire général adjoint du LCGB. « Chacun a pu exprimer ses priorités », précise-t-il. Ce que confirme Pitt Bach, membre du bureau exécutif de l'OGBL, également présent aux négociations : « On s'est assuré que nos pistes et réflexions étaient dans la discussion. » Parmi celles-ci figure un document de 130 pages, publié à l'automne dernier par les deux syndicats et dans lequel ils proposent de multiples pistes pour financer durablement les retraites sans préjudice pour les bénéficiaires.

La réforme des pensions, sur lesquelles les positions sont le plus diamétralement opposées, ne fera probablement pas l'objet d'un accord le

3 septembre, reconnaissent les différentes parties. En revanche, cette troisième tripartite pourrait aboutir à un accord sur les heures d'ouverture et le travail dominical dans le commerce.

Quoiqu'il en soit, Christophe Knebeler salue « un retour à la culture du compromis » : « S'il faut d'autres réunions sur les pensions, il y en aura, jusqu'à ce qu'on parvienne à un résultat consensuel dans la tradition du dialogue social à la luxembourgeoise », résume le cadre du LCGB. « Il est à ce stade difficile à dire si on aboutira à un accord, car les positions avec le gouvernement et les patrons n'ont cessé de s'éloigner depuis un an, mais je suis bien plus optimiste que le 9 juillet », appuie Pitt Bach, pour l'OGBL. Signe d'une réunion conduite avec plus de sérénité que la précédente, « il y a eu beaucoup moins d'interruptions des négociations que le 9 juillet, où chaque camp se retirait longuement pour discuter de façon séparée », raconte Christophe Knebeler.

Toutes les parties prenantes ont convenu de ne dévoiler aucun détail sur les propositions mises sur la table, afin de « respecter les négociations et le dialogue social », a avancé Nora Back. Cette absence de transparence est d'autant plus assumée par les syndicats que les détails restent à éclaircir. Ils veulent également se garder des marges de manœuvre tactiques en ne divulguant pas leur jeu d'avance. « On attend maintenant un document sur lequel tout ce qui a été discuté est mis noir sur blanc, avec notamment les chiffres, afin que nous puissions analyser en profondeur les propositions de chacun et s'assurer que tous les partenaires en ont la même compréhension », justifie Christophe Knebeler. Même son de cloche à l'OGBL, où Pitt Bach juge « le dossier des pensions trop important pour ne pas se laisser le temps d'analyser correctement les positions et d'y réfléchir ». Une réflexion que les deux syndicats mèneront de concert afin d'aboutir à une position commune de l'union des syndicats OGBL et LCGB, l'asbl qu'ils

Luc Frieden s'exprime face aux journalistes, le 9 juillet, sous le regard attentif de la présidente de l'OGBL, Nora Back.



ont fondée il y a quelques semaines pour formaliser leur rapprochement inédit. Pour les syndicats, les vacances seront studieuses.

Le gouvernement s'est engagé à fournir les documents rapidement aux partenaires sociaux, tandis qu'à la Chambre des députés, Déi Gréng exige également d'y accéder et d'entendre Luc Frieden sur le sujet en commission parlementaire.

25.000 manifestant·es à la table des négociations

Après des mois où les organisations de salarié·es ont joué la transparence totale, cette soudaine opacité pourrait ne pas être du goût de tous·tes leurs membres, qui se sont fortement mobilisé·es ces derniers mois, jusqu'à la manifestation du 28 juin, qui a vu défilé plus de 20.000 personnes dans

les rues de la capitale. Mais là encore, les syndicats assument : « Nous préférions attendre et pouvoir expliquer clairement les choses, ce qui n'est pas encore possible », argumente le secrétaire général adjoint du LCGB, Christophe Knebeler avant de citer la sortie pour le moins hasardeuse de Luc Frieden, dans son discours sur l'état de la Nation, en mai, où il a unilatéralement annoncé un recul de l'âge de départ réel à la retraite. Cela a jeté de l'huile sur le feu et retardé le retour au dialogue social. Tout comme Pitt Bach, Christophe Knebeler rappelle que tout accord trouvé dans le cadre de ces discussions tripartites sera soumis pour approbation aux instances et membres de leurs organisations, qui en délibéreront de façon démocratique.

« Nous avons tenté de construire des ponts entre les partenaires et

chacun a un peu bougé vers des solutions », s'est félicité Luc Frieden, à l'issue de cette deuxième journée de négociations. « Le verre est est à moitié plein », a assuré le premier ministre, tandis qu'à ses côtés, le vice-premier ministre libéral, Xavier Bettel, a salué la « positive attitude » des parties, tout en jugeant que « chacun devra encore verser un peu d'eau dans son vin », avant de parvenir à un accord.

La forte mobilisation lors de la manifestation du 28 juin a fait revenir le gouvernement à la table des négociations et incité un nombre grandissant de parlementaires de la majorité CSV et DP à appeler Luc Frieden au dialogue avec les syndicats. « Mais nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge », avertit Pitt Bach, de l'OGBL, témoignant du fossé qui s'est creusé depuis un an et demi avec le gouvernement et le patronat. Il y a

certes du mieux, mais chacun continue à se regarder en chiens de faïence.

Après la manifestation du 28 juin, Nora Back et Patrick Dury avaient prévenu qu'ils poursuivraient leur lutte par des actions ponctuelles au cours de l'été et une nouvelle démonstration de force à l'automne si le gouvernement ne les entendait pas. Ces menaces sont pour l'instant remises, afin de laisser le temps aux négociations de se poursuivre sans créer davantage de tension. L'OGBL et le LCGB continueront cependant à sensibiliser leurs membres dans les semaines à venir, affirme Pitt Bach. « Les 25.000 manifestants du 28 juin étaient présents à la table des négociations et il faut s'assurer que leur message ne se perde pas pendant l'été », soutient le syndicaliste. Chat échaudé craint l'eau froide.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : fournitures

Date limite de remise des plis : 19/08/2025 à 10:00

Lieu :

Les offres sont obligatoirement à remettre via le portail des marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Aéroport de Luxembourg - Fourniture de produits de déverglaçage sur base de formiates pour l'aéroport de Luxembourg

Description :

L'objet du présent marché est de garantir l'approvisionnement continu de l'aéroport en produits de déverglaçage. Il s'agit de deux produits différents, un sur base de formiate de potassium et l'autre sur base de formiate de sodium.

Positions principales :

- Fourniture de produit sur base de formiate de potassium « Kaliumformiat » (liquide) +/- 2.000,00 t
- Fourniture de produit sur

base de formiate de sodium « Natriumformiat » (solide) +/- 200,00 t

Durée des prestations :

du 1er octobre 2025 jusqu'au 30 septembre 2027.

Conditions d'obtention du dossier :

Les documents de soumission sont à télécharger à partir du portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :

La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Autres informations :

Conditions de participation :

- Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 5 personnes
- Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 1.000.000 EUR
- Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références. Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution.

No. avis complet sur pmp.lu : 2501769

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : travaux

Date limite de remise des plis :

11/09/2025 à 10:00

Lieu :

Les offres sont obligatoirement à remettre via le portail des marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Aéroport de Luxembourg - Lot N° 72c : Travaux d'entretien d'urgence

Description :

Travaux d'entretien d'urgence du type génie civil / VRD, sur le site de l'aéroport. Les travaux ne sont pas prédefinis précisément et seront définis ultérieurement en fonction des besoins et urgences d'interventions qui surviendront afin de maintenir l'exploitation et le fonctionnement de l'aéroport, il peut s'agir de travaux de petite ou de grande envergure.

Les travaux ne seront pas à effectuer « en continu », mais par interventions « ponctuelles » suivant les besoins et urgences. Ils sont à réaliser dans l'enceinte sécurisée de l'aéroport, avec contraintes spécifiques de « sécurité » d'accès et de contrôles que cela implique. Une partie des travaux sera à réaliser la nuit, dans le créneau

de fermeture de piste, y compris les W-E. Les travaux d'urgence impliquent une mobilisation rapide du personnel et du matériel pour intervenir sur le site de l'aéroport.

- Evacuation déblais en excès : 12.000 m³
- Canalisations béton diam. Divers 300 à 1.200 mm. : 335 ml
- Caniveaux (béton polymère, à fente et à grille) : 443 ml
- Gainages divers diam 75, 110, 125 mm : 4.000 ml
- Concassé 0/45 Type 1 et 2 : 17.500 t
- Sable de roche : 500 t
- Enrobés bitumineux EB 16 L : 150 t
- Enrobés bitumineux EB 11 R2 : 120 t
- Bordures divers. 530 ml - Clôtures type aéroport : 120 ml
- Béton de qualité : 860 m³
- Armatures acier : 40.000 kg

Durée des travaux :

Jusqu'à épuisement du crédit du marché adjugé.

Ordre de grandeur estimé à :

3 années calendaires

Conditions d'obtention du dossier :

Les documents de soumission sont à télécharger à partir du portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :

La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

No. avis complet sur pmp.lu : 2501772